



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Accompagnement des exploitants agricoles en difficulté

20 décembre 2018

Direction Départementale des Territoires

Service agriculture

Direction départementale de la Protection des Populations

Service protection et santé animale





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Constat

- Difficulté à repérer suffisamment en amont les agriculteurs en situation difficile
- Analyse souvent réduite aux seuls aspects économiques
- Craintes de l'exploitant à voir son dossier exposé à une commission
- Méconnaissance des dispositifs d'accompagnement





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Constat : de nombreuses actions

- Actions du département
- Rebondir 26 : MSA – chambre d'agriculture

griculte\REUNION_20181220_agriculteurs_difficulté\Rebondir 26 pour réunion 20 Décembre 2018 pré

- Solidarité Paysans

S:\03 Structure et crises\21 Agriculteurs dif
ficulte\REUNION 20181220 agriculteurs difficu
lté\PrésentationSP DDT.pptx

- Échanges informels réguliers





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'AGROALIMENTAIRE
ET DE LA FORÊT

Objectif : améliorer l'identification et l'accompagnement des agriculteurs en difficulté

Demande du ministère / direction générale de la performance économique et environnementale des exploitations :

Charte des bonnes pratiques :

- Mise en place dans chaque département d'une cellule dédiée
- Confidentialité
- Pas de représentant élu professionnel, uniquement des techniciens / administratifs des structures



Identification et accompagnement des agriculteurs en difficulté

**La cellule
d'accompagnement
=
L'instance
d'identification et de
concertation pour les
exploitants en difficulté**

Composition :

**Personnels techniques ou
administratifs :** DDT(M),
DDPP, DDFIP, 1 représentant
du Conseil départemental,
Chambre d'agriculture,
MSA, Solidarité paysan
+
Selon situation : banque,
comptable, coop ...

Confidentialité assurée :

clause de confidentialité
signée par tous les membres
de la cellule interdisant la
divulcation des informations
fournis nécessaires au
traitement du dossier

Aucun représentant professionnel dans la cellule d'accompagnement

Validation et examen préalable en CDOA supprimé

Information anonymisée et bilan a posteriori pour la CDOA



Identification et accompagnement des agriculteurs en difficulté

1. Informer et communiquer auprès des agriculteurs et de toutes les structures en contact avec les exploitants: faire connaître les dispositifs existants

2. Réunion de la cellule :

- pilotage DDT
- examen des situations recensées, partage des informations entre services, analyse des données économiques et sociales, identification d'un « référent » pour chaque exploitant
- analyse des pistes possibles :
 - audit AREA (aide à la relance des exploitations agricoles) : éligibilité, pertinence ?
 - Accompagnement / aides sociales /
 - Aides financières : prises en charge de cotisations, TFNB, autres ?
 - Reconversion ?
 - Procédure collective ? ...



Audit global

- Cahier des charges national
- Expert agréé
- Doit déboucher sur un plan d'action
- Peut orienter sur des dispositifs d'aide : aide à la relance, formation, échéanciers...
- Aide Etat de 800 € (80%) sur une base de 1.000 €
- Critères d'éligibilité :
 - bénéficiaire :



Audit global

Critères d'éligibilité :

- **bénéficiaire** : plus de 21 ans et moins de 60 ans, chef d'exploitation à titre principal sans condition de durée ou secondaire depuis au moins 3 ans, diplôme de niveau IV ou expérience 3 ans

- **exploitation** : au moins 3 critères sur 4 :

taux endettement ≥ 70 %

trésorerie ≤ 0

EBE / produit brut ≤ 25 %

revenu disponible ≤ 1 SMIC net / unité de travail non salarié



Conclusion

- **Travail au sein de la cellule restreinte : confidentialité, sur-mesure**

Au minimum deux fois par an

- **Réunion plénière** une fois par an : bilans, nouveautés
- **Plan de communication :**

Rubrique dédiée sur le site internet de l'État en Drôme

<http://www.drome.gouv.fr/agriculture-forets-et-developpement-rural-r705.html>

rubrique « accompagnement agriculteurs en difficulté »
contacts, formulaires de demandes d'aides ...

